



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Turbo Warrant Short sur WTI CRUDE OIL FUTURE

| | |
|---------------------------|---|
| ISIN | DE000A2434L3 |
| L'initiateur (l'émetteur) | Raydius GmbH www.raydius.de Appelez le +49 69 4272 991 14 pour de plus amples informations |
| Autorité compétente | Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) est chargée du contrôle de Raydius GmbH en ce qui concerne ce document d'informations clés |
| Date de production du KID | 28.09.2023 (23:00:00) |

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régi par le droit allemand représenté par un certificat global ayant la forme d'une valeur mobilière transférable inscrite en compte représentant un turbo warrant (Bon d'option) sans maturité (à échéance ouverte).

Durée

Le produit n'a pas de date d'échéance déterminée, cependant il peut être exercé par l'investisseur ou résilié par l'Émetteur.

Objectifs

L'objectif de ce produit est de vous donner un droit déterminé conformément à des conditions préétablies. Vous participerez de manière amplifiée (avec effet de levier) à toute variation de prix du sous-jacent pour tirer parti d'une baisse du cours du sous-jacent.

Le produit peut expirer à tout moment durant sa durée de vie si un événement désactivant survient. Un événement désactivant (knock-out) surviendra lorsque le prix de référence du sous-jacent a été au moins égal ou supérieur au prix d'exercice applicable, qui est régulièrement ajusté (la barrière désactivante ou « knock-out ») au cours de la période d'observation. Dans ce cas, le produit perdra toute valeur immédiatement. Un événement désactivant (knock-out) pourrait survenir en dehors des horaires de négociation habituels du Sous-jacent.

Vous pouvez exercer le produit à la date d'exercice. En outre, l'émetteur dispose d'un droit permettant de mettre fin au contrat à toute date de résiliation ordinaire prédéfinie, sous condition d'une notification préalable.

Après avoir exercé le produit ou après résiliation et à moins qu'un événement désactivant (knock-out) soit intervenu auparavant, vous recevrez un remboursement à la date de remboursement qui correspond à la différence entre le prix de référence à la date et l'heure d'évaluation et le prix d'exercice applicable à cette date si le prix de référence est inférieur au prix d'exercice, multiplié par le ratio. Ainsi, une unité de la devise sous-jacente correspond à une unité de la devise d'émission (quanto).

Le prix d'exercice est ajusté quotidiennement pour tenir compte des coûts financiers supportés par l'émetteur, comportant une prime de risque déterminé par l'émetteur à sa discrétion raisonnable. Les contrats à terme sous-jacent ont une durée de vie limitée. En conséquence, avant leur échéance et durant un jour ouvrable défini par l'émetteur (à sa discrétion raisonnable), le contrat à terme de référence sera remplacé par l'un des six prochains contrats à terme arrivant à échéance sur le marché de référence et ayant une durée de vie résiduelle d'au moins un mois (il s'agit du « rotation automatique du contrat à terme selon une périodicité glissante »). Le choix d'un nouveau contrat à terme est principalement déterminé en fonction de la liquidité du contrat sur la Bourse de référence (mesurée par la position ouverte). Dans ce cas, l'ajustement du prix d'exercice intègre aussi la rotation du contrat et donc les coûts associés au remplacement du contrat à terme. La barrière désactivante (ou le niveau de Knock-out) correspond toujours au prix d'exercice applicable un jour donné.

Données du produit

| | |
|-------------------------------|--|
| Date d'émission | 13.09.2023 |
| Date d'évaluation | Date d'exercice ou date de résiliation selon le cas |
| Heure d'évaluation | L'heure d'évaluation correspond au prix du règlement journalier sur la bourse |
| Date de remboursement | Au plus tard 10 jours ouvrés de paiement après la date d'évaluation |
| Période d'observation | La période à partir de 13.09.2023 jusqu'à la date d'évaluation (inclue) |
| Devise d'émission | EUR |
| Prix d'exercice | USD 95,3854 (au 28.09.2023) |
| Barrière désactivante | USD 95,3854 (au 28.09.2023) |
| Ratio | 1 |
| Type | Short |
| Date d'exercice | Le deuxième lundi de janvier de chaque année, à compter de janvier 2024 |
| Date de résiliation ordinaire | Le dernier jour ouvré de paiement de chaque mois de l'année, pour la première fois à compter du 09.10.2023 |
| Jour ouvré de paiement | Jour d'ouverture des banques commerciales et du système TARGET2, et jour où le système de compensation règle les paiements dans la devise d'émission |
| Type de règlement | Règlement en espèces |

| | |
|------------------------------|---|
| Sous-jacent | WTI CRUDE OIL FUTURE (US12573F1084, http://www.cmegroup.com) |
| Devise du sous-jacent | USD |
| Prix de référence | Le prix indiqué en relation avec le sous-jacent établi et publié par la bourse compétente pour le jour correspondant (niveau intrajournalier) |
| Marché à terme | New York Mercantile Exchange |

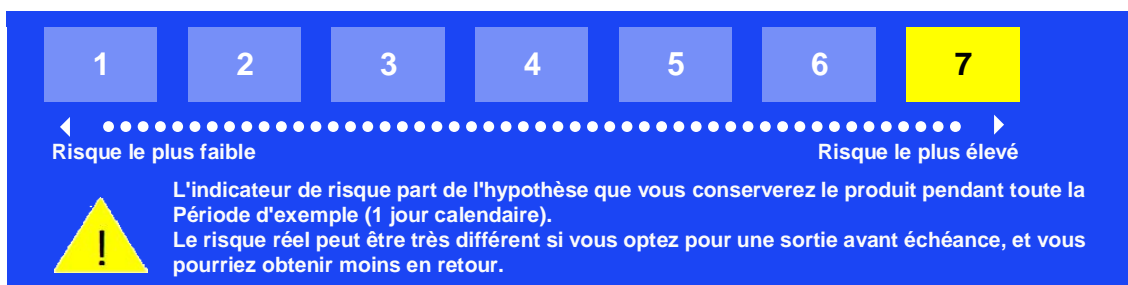
L'émetteur est en droit de procéder à des ajustements ou de résilier le produit avec effet immédiat si un événement extraordinaire se produit. Ces événements extraordinaires sont prédéfinis dans les conditions contractuelles du produit et concernent principalement le sous-jacent, le produit et l'émetteur du produit, notamment l'interruption de la capacité de l'Émetteur de réaliser les opérations de couverture nécessaires. En cas de résiliation anticipée, le montant remboursé au titre de la résiliation peut être sensiblement inférieur au capital investi. Une perte totale de l'investissement initial est même possible. Vous assumez également le risque que le produit soit remboursé anticipativement à un moment défavorable pour vous, et il est possible que le montant remboursé au titre de la résiliation ne puisse s'effectuer qu'à des conditions moins favorables.

Investisseur de détail envisagé

Le produit est destiné aux investisseurs de détail qui poursuivent l'objectif de la participation disproportionnée aux évolutions de prix ou de couverture et qui ont un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est destiné aux investisseurs qui possèdent des connaissances et une expérience avancée en matière de produits financiers à effet de levier. Il est possible que l'investisseur perde l'intégralité du capital investi et ne souhaite pas une protection du capital contre le risque de marché.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés il est très probable que la capacité de l'émetteur à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour obtenir des informations plus complètes sur les risques, veuillez consulter la partie du prospectus de base relative aux risques figurant dans la partie "Autres informations pertinentes" en fin de document.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: Période d'exemple (1 jour calendaire)

Exemple d'investissement: EUR 10.000,00

Si vous vendez après 1 jour

Scénarios

| | | |
|-------------------------------|--|------------------------|
| Scénario minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 0,00 |
| | rendement en pourcentage (non annualisé) | -100,00% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 5.129,1709 |
| | rendement en pourcentage (non annualisé) | -48,7083% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 9.715,6189 |
| | rendement en pourcentage (non annualisé) | -2,8438% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 14.972,7315 |
| | rendement en pourcentage (non annualisé) | 49,7273% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios présentés montrent des résultats potentiels dont le calcul est basé sur des simulations.

Que se passe-t-il si Raydius GmbH n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que l'Initiateur (l'Émetteur) ne soit pas en mesure de remplir ses obligations découlant du produit. Si l'Initiateur du produit (l'Émetteur) ne dispose pas de fonds suffisants pour effectuer les paiements dus dans le cadre du produit, par exemple en cas d'insolvabilité, y compris une cessation de paiements et/ou un surendettement, ou d'une ordonnance portant mesures de résolution, l'investisseur peut subir une perte d'une

partie ou de la totalité du montant investi. Ce produit est un titre de créance et en tant que tel n'est couvert par aucun système de garantie des dépôts.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- EUR 10.000,00 sont investis

| | Si vous vendez à la fin de la Période d'exemple (1 jour calendaire) |
|-----------------------|---|
| Coûts totaux | EUR 104,1563 |
| Incidence des coûts * | 1,0525% |

* Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période concernée divisé par le montant d'investissement, et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous vendez après 1 jour |
|--|---|-----------------------------|
| Coûts d'entrée | Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. | EUR 0,0053 |
| Coûts de sortie | Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous recevez. | EUR 0,005 |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,0096% de la valeur de votre investissement relatif à la Période de détention recommandée. Cette estimation se base sur les coûts réels. | EUR 0,0001 |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 1 jour calendaire (Période d'exemple)

Il n'est pas possible de donner une période de détention recommandée. En raison de l'effet de levier, le produit réagit aux plus petits mouvements de cours du sous-jacent donnant lieu à des pertes ou des profits dans des périodes de temps imprévisibles. En ce qui concerne les investisseurs qui achètent le produit pour des fins de couverture, la période de détention est dépendant de l'horizon de couverture de l'investisseur concerné.

En plus de vendre le produit via le système multilatéral de négociation (MTF) Spectrum opéré par Spectrum MTF Operator GmbH où le produit est négocié et admis à la négociation, vous pouvez exercer le produit aux dates d'exercice en transmettant une déclaration d'exercice à l'émetteur. Vous devez demander à votre banque dépositaire, qui est responsable de l'ordre du transfert des produits spécifiés. Au moment de l'exercice effectif, vous recevrez un remboursement comme décrit en détail dans le paragraphe "1. En quoi consiste ce produit ?" disponible ci-dessus. Si vous vendez le produit avant sa période de détention d'un jour calendaire, le montant que vous recevrez pourrait être - considérablement - inférieur au montant que vous aurez autrement reçu.

| | |
|--------------------|----------|
| Négociation | Spectrum |
|--------------------|----------|

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant la personne qui vous fournit des conseils, ou qui vous vend ce produit peut être soumise directement à cette personne via le site Internet de référence.

Toute réclamation concernant le produit ou la conduite de l'initiateur de ce produit peut être soumise par écrit (par exemple par lettre ou par courrier électronique) à l'initiateur aux adresses suivantes : Raydius GmbH, Westhafen Tower, Westhafenplatz 1, 60327 Francfort-sur-le-main, Allemagne ou par email à contact@raydius.de

Autres informations pertinentes

Le prospectus, tout supplément et les conditions contractuelles sont présentes sur le site Internet de l'initiateur (www.raydius.de), conformément aux exigences légales. Pour de plus amples informations, en particulier pour obtenir des détails concernant la structure et les risques associés à l'investissement sur ce produit, il va de votre intérêt de lire attentivement ces documents.